

l'Écho-logis *(petit frère de l'Écho du Pays rabastinois)* n°2 du 2 avril 2020

le quotidien rabastinois qui vous accompagne tous les jours pendant le confinement

Les amours contrariées de Claude et Antoinette 2/5

par Daniel Brouzes

article publié dans l'Écho du Pays rabastinois
n°237 de l'été 2007



Claude, tourmenté par son désir, poursuit Antoinette jusqu'à Mascale. Une nuit, il se présenta à la porte des trois jeunes filles et se mit à hurler tant et si bien que la sœur d'Antoinette se leva et ouvrit pour voir qui poussait de tels cris. Quand on vit que c'était Claude, on le fit entrer dans la chambre, il y resta jusqu'au lever du jour à faire la conversation aux trois filles. Alors, prétendant avoir soif, il éloigna la sœur d'Antoinette et la fille du métayer, leur demandant d'aller chercher un cruchet d'eau à la fontaine.

Après le départ des deux filles, Claude renouvela à Antoinette ses « protestations amoureuses », « la cajola de sy près qu'il l'induizit a consentir à ses désirs charnels » ; Antoinette dira à l'audience devant le juge Pigeron de Milhet qu'il la pria de « consentir à ses désirs charnels et que sy elle n'y consentoit il ne l'épouserait jamais parce que ses parens (de luy Rivières) ne voudroient pas consentir, que pour luy, il luy prométoit de l'épouser comme il luy avoit cy devant promis et qu'il falloit en venir a cette extrémité pour avoir le consentement de ses parens. Aussytôt, il la prit par la main, la poussa aux pieds du lit et la connut charnellement. »

La récolte faite, et de retour à Rabastens, Claude continua à fréquenter Antoinette. Les témoins ne manqueront pas pour décrire leur relation amoureuse. Marguerite Pitois, 31 ans, dont le père avait été un perruquier de la ville, témoignera qu'étant très souvent dans la maison d'Antoinette, elle y vit venir Claude Rivières, le matin, l'après-midi et même l'après-souper. Pendant ce temps, Claude « faisoit souvent des embrassades et des baizers. De temps en temps, ils quitoient l'assemblée pour se retirer dans une chambre où la déposante ne les suivoit pas. » Sa sœur cadette, Guillaumette Pitois, âgée de 25 ans,

d'une grande naïveté, ajoutera qu'« elle ne scavoit point ce qu'ils étoient devenus ». Souvent aussi, ils allaient à la promenade publique et ensuite se retiraient dans la maison d'Antoinette.

Pierre Lafargue, jeune garçon de 18 ans, fils d'un cordonnier dont la boutique était proche de la maison d'Antoinette, ne faisait, semble-t-il pas partie du groupe. Occupé à travailler dans la boutique de son père, il lui arrivait souvent de les entendre « parler en secret ensemble, et, passant quelquefois devant la maison de lad. Gayral, il a veu dans le courroir (le couloir) led. Rivières qui faisoit des ambrassades et des baizers à lad. Gayral. » La répétition pour les mêmes faits de formules identiques par le greffier atteste d'une reformulation systématique des témoignages, déjà nécessaire pour le passage de l'occitan au français mais sans doute aussi pour aller directement à l'essentiel et pour traduire les récits en des faits clairement identifiables juridiquement.

Arriva ce que l'on pouvait attendre : Antoinette se trouva bientôt enceinte. Les relations de Claude et Antoinette continuèrent jusqu'à la fin de l'année. Dans la confiance qu'elle avait de Claude, Antoinette dissimula à tous sa grossesse. Arrivée cependant au septième mois, elle ne put la cacher davantage. Alors, voyant s'arrondir le ventre de sa maîtresse, Claude fit une autre tentative auprès de ses parents. Mais, au lieu d'accepter la venue de l'enfant, les parents de Claude firent quitter le pays à ce dernier. Au cours de son interrogatoire, Claude prétendra que ses parents l'avaient envoyé à Bordeaux pour se perfectionner dans le commerce.

À suivre...